

VILLE DE PESSAC

Sensibilisation et information des agents municipaux

Prendre en compte la cause animale dans le travail quotidien des agents de la ville de Pessac.

La sensibilisation et l'information des agents municipaux permettra à ceux-ci d'appréhender et d'intégrer la cause animale dans leurs tâches quotidiennes.

☰ CONTACT

Cause animale

☎ 05 57 93 65 15

@ [Courriel](mailto:courriel)

Ville de
PESSAC

VILLE DE PESSAC

Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

☎ 05 57 93 63 63

🕒 Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :
uniquement les dépôts de
dossier carte d'identité ou
passeport, sur rendez-vous. /
De 11h à 12h : uniquement les
remises de passeports et
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS